



AVOCATS SANS FRONTIERES
France

Contact ASF France
35 rue Ozenne - 31000 Toulouse
Tel. +33 (0)5.34.31.17.83
Fax +33 (0)5.34.31.17.84
info@avocatssansfrontieres-france.org
www.avocatssansfrontieres-france.org

Janvier 2008

Lettre d'information

Toute l'équipe d'ASF France vous présente ses meilleurs vœux pour 2008.

Cette année, nous fêterons les 10 ans d'Avocats Sans Frontières France (fondé le 26 avril 1998), ainsi que les 60 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (du 10 décembre 1948)

ASF France porte plainte contre le colonel Kadhafi :

François CANTIER, Président d'ASF France revient sur les faits

CHAPITRE 1^{er} : communiqué du 12 novembre 2007

Avocats Sans Frontières France invite en France du 10 au 15 décembre les 5 infirmières bulgares et le médecin palestinien libérés de Libye.

Depuis leur libération, ils avaient exprimé le souhait de venir en France pour apporter leur témoignage et remercier, par la même occasion, tous ceux qui les ont soutenus pendant plus de 8 ans, alors qu'ils étaient emprisonnés et condamnés à mort pour un crime qu'ils n'avaient pas commis.

CHAPITRE 2^{ème} : communiqué du 09 décembre 2007



REUTERS

La visite des 5 infirmières bulgares et du médecin palestinien est annulée.

« Nos invités ont estimé ne pouvoir se rendre en France alors même que s'y trouvait le Président Libyen Kadhafi.

Nous envisageons avec eux, une visite ultérieure, dans des conditions garantissant leur sérénité et le respect du souvenir des épreuves qu'ils ont subies », explique Me CANTIER, Président d'ASF France.

CHAPITRE 3^{ème} : communiqué du 12 décembre 2007

« Une plainte a été déposée en mon nom par l'association Avocats Sans Frontières France avec pour objectif de faire arrêter ce dictateur (NDLR : M. Kadhafi) » a déclaré le médecin palestinien, Ashraf Joumaa al-Hajouj.

« Il ne s'agit pas de vengeance. Je veux que justice soit faite. Ils (les Libyens) doivent payer, endosser leur responsabilité pour ce qu'ils ont fait », a-t-il expliqué.

Cette plainte vise nommément le colonel Kadhafi ainsi que cinq policiers haut gradés pour « tortures » à l'encontre du médecin palestinien, a précisé à Paris le président d'ASF France, Me Cantier, avocat d'Ashraf Joumaa al-Hajouj.

PLAINTÉ CONTRE M.KADHAFI
DU MÉDECIN PALESTINIEN

REUTERS 13.12.07 | 10h18

Le médecin palestinien a déposé plainte à Paris contre M.Kadhafi, cinq militaires libyens et un médecin pour tortures, a annoncé son avocat F.Cantier.

"Le docteur el Hagoug est extrêmement reconnaissant à la France pour l'avoir tiré des prisons de Kadhafi. Mais il estime que la France, patrie des droits de l'homme, n'a pas à recevoir un tel personnage", a expliqué Me Cantier.

Son client a renoncé à se rendre en France cette semaine avec les infirmières bulgares, comme c'était prévu. Emprisonné de février 1999 à juillet dernier, le docteur el Hagoug dit avoir été victime de tortures à l'électricité, de coups et raconte que ses geôliers l'ont fait violer par un chien. Thierry Lévêque

MISSION D'URGENCE : CHINE

Suite aux alertes reçues sur la situation des avocats et des défenseurs des droits de l'Homme en Chine, ASF France a dépêché une mission d'urgence dans ce pays.

Cette mission d'urgence a visé 4 dossiers d'avocats menacés et/ou détenus en raison de l'exercice de leur profession. Elle a également permis d'échanger avec les acteurs locaux sur leurs attentes en matière d'évolution des droits de l'Homme et de protection des avocats. **Une collaboration durable est en cours de discussion.**

En cette année où les projecteurs vont être braqués sur la Chine en raison des Jeux olympiques de Pékin, il est capital que les droits de l'Homme soient une préoccupation majeure dans ce pays et que les défenseurs des droits de l'Homme Chinois bénéficient de la solidarité internationale.

Les missions d'urgence menées par Avocats Sans Frontières France sont rendues possible grâce au soutien du Fonds d'urgence créée par le GIE Avocat composé du Conseil national des Barreaux, du Barreau de Paris et de la Conférence des Bâtonniers.



Projet AFRIQUE FRANCOPHONE

FORMATION INTERRÉGIONALE DE FORMATEURS AUX DROITS DE L'HOMME AFRIQUE CENTRALE & AFRIQUE DE L'OUEST

Formation:

- Instruments Juridiques Internationaux (IJI)
- Cour Pénale Internationale (CPI)

Pour faire face aux besoins en matière de formation sur les Instruments Juridiques Internationaux (IJI) protecteurs des Droits de l'Homme et la Cour Pénale Internationale (CPI), le dispositif envisagé par **Avocats Sans Frontières France** va permettre la constitution d'un vivier de formateurs. Ils seront ainsi à même de dispenser à leur tour des formations dans leur région.

Cet effet multiplicateur vise à atteindre l'autonomie des acteurs locaux. Les praticiens africains formés seront en mesure d'identifier des situations de violations des Droits de l'Homme dans leur région et d'y faire face, en utilisant les recours internationaux dont la CPI.



IL S'AGIT DE METTRE EN PLACE UN DOUBLE CURSUS DE FORMATION DE FORMATEURS AUX IJI ET À LA CPI, L'UN EN AFRIQUE CENTRALE, L'AUTRE EN AFRIQUE DE L'OUEST EN 3 ÉTAPES :

- Étape 1 : formation aux techniques pédagogiques (6 jours)**
- Étape 2 : formation à la technique juridique - IJI et CPI (7 jours)**
- Étape 3 : accompagnement et évaluation (5 jours)**

Exécution: Etape 1 de la formation en Afrique de l'Ouest - Porto Novo, BENIN

Du 10 au 16 décembre 2007, Avocats Sans Frontières France a dispensé une formation de formateurs aux techniques pédagogiques auprès de 19 stagiaires venus de 9 pays d'Afrique de l'Ouest francophone (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo).



Ci-dessus :
M-J.Cantier - formatrice, stagiaires du Sénégal, du Burkina, du Bénin, C.Lambert - formatrice, stagiaires du Niger, du Bénin et A.Arquillière - coordinatrice du projet.

Ci-contre :
stagiaires de Mali, de Guinée et du Togo



RÉSULTATS À L'ISSUE DES 6 JOURS DE FORMATION

Outre, les compétences pédagogiques et méthodologiques apportées aux stagiaires, la formation a permis de :

1. **Constituer un groupe de personnes ressources capables de dispenser à leur tour des formations dans leur pays respectifs.**
2. **Faciliter la mise en place d'un réseau régional d'avocats formateurs et défenseurs des droits de l'Homme.**

Cette 1^{ère} phase de la formation prépare les stagiaires à recevoir la formation technique (phase 2) puis à concevoir et à animer des formations sur les droits de l'Homme dans la sous-région.

INTÉRÊT DE LA FORMATION

BIEN QUE LA PLUPART DES PARTICIPANTS SOIENT ENGAGÉS DANS DES ACTIONS DE FORMATION, AU SEIN DE LEUR BARREAU OU DE LEUR ASSOCIATION, LES 19 PARTICIPANTS ONT DÉCLARÉ IGNORER TOUT DES SUJETS ABORDÉS (MÉTHODES PÉDAGOGIQUES) ; CE QUI CONFIRME LE RÉEL BESOIN EN FORMATION DE FORMATEURS AFIN QUE CES PERSONNES RESSOURCES PUISSENT DISPENSER DES FORMATIONS MIEUX ADAPTÉES ET PLUS EFFICACES.

A l'occasion de l'anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le 10 décembre, s'est tenue la cérémonie d'ouverture du Programme de « Formation Interrégionale de Formateurs aux Droits de l'Homme » d'ASF France ;

Cette cérémonie fut honorée de la présence de M.Ahanhanzo Glélé, Représentant de la Francophonie et de M.Alia, Directeur Droits de l'Homme du Ministère de la Justice du Bénin.

Profil des stagiaires :

représentants des Barreaux et personnels d'organisations de la société civile engagée dans la défense des Droits de l'Homme et l'accès à la justice (OING de la mission Paix, Démocratie, Droits l'Homme de l'OIF et associations affiliées à la FIDH).

Nous communiquerons sous peu les dates retenues pour :

- * La formation « étape 1 » en Afrique Centrale (regroupant Cameroun, Congo Brazzaville, Gabon, RDC, République Centrafricaine et Tchad)
- * La formation « étape 2 » en Afrique de L'Ouest



Projet CAMBODGE

Au mois de novembre 2007, 7 membres d'ASF France sont partis en mission au Cambodge pour y réaliser 2 sessions de formation :

1. FORMATION DES ÉLÈVES-AVOCATS CAMBODGIENS DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS À L'UNIVERSITÉ DE DROIT DE PHNOM PENH

Cette formation faisait suite à celle dispensée en juillet sur « Le rôle de l'avocat ». Le thème de la formation était « L'utilisation en droit interne des Conventions internationales ratifiées par le Cambodge ».

44 élèves-avocats ont pu suivre cette formation (voir photo ci-contre).

Avec la formation de novembre, le programme mené auprès des élèves-avocats a pris fin. Mais, au vu des besoins exprimés sur le terrain, un nouveau projet a été présenté pour reconduire l'action de formation des élèves-avocats pour les futures promotions.

Ce nouveau projet accorde une large place à la formation de co-formateurs afin d'autonomiser les partenaires locaux.



Participation à la formation des avocats Cambodgiens promotion 8, 2007

Formation réalisée dans le cadre du 'Programme Rétablissement de l'état de droit' d'ASF France

2. FORMATION-COLLOQUE DE SIEM REAP SUR LE THÈME « LE CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, GARANT DU PROCÈS ÉQUITABLE »

Ce colloque a réuni plus de 60 personnes (avocats du programme d'Aide Juridique, magistrats, procureurs et greffiers).

L'objectif du colloque était de créer des conditions de partage et de dialogue entre les professionnels du milieu judiciaire sur l'utilisation du nouveau code de procédure pénale du Cambodge.

A cette occasion, les membres d'ASF France ont élaboré un nouveau module de formation. Ce module aborde les différents stades de la procédure pénale (enquête, garde à vue, instruction, jugement et recours) pour laquelle un nouveau Code vient d'être adopté.

Dans le cadre du 'Programme d'Aide Juridique', une nouvelle mission partira en février 2008.

Une formation sera dispensée aux avocats assurant l'aide juridique devant les tribunaux de province.

Elle viendra approfondir le travail sur le nouveau code de procédure pénale débuté en novembre. Ce programme se poursuivra cette année encore avec deux autres missions, en juillet et octobre.



Projet NIGERIA

ACTUALITÉ :

- Une Vague de violence à Bauchi en décembre 2007.
- Amnesty International dénonce les exécutions secrètes par pendaison. Recensement de 700 condamnés à mort, dont 200 attendraient dans le couloir de la mort depuis plus de 10 ans.
- 785 « voleurs armés » abattus par la police : Human Rights Watch a demandé l'ouverture d'une enquête sur l'usage systématique de la force par la police.

Missions d'ASF France au Nigeria, novembre 2007 :

1. Formation à Ibadan (15 avocats du Legal Aid Council et représentants du Ministère de la Justice).
2. Participation au forum du Legal Aid Council.
3. Visites de prisons et suivi de cas à Abuja et Lagos, avec une attention particulière portée sur les cas de mineurs détenus.

→ Actuellement nos équipes travaillent à la création d'un ASF Nigeria.

→ Les avocats bénévoles d'ASF France suivent actuellement le procès des « 18 homosexuels » menacés de peine de mort.

Prochaines missions : suivi de cas et formation à Kaduna, prévues en février 2008.

Projet COLOMBIE

2007 : Vers l'amélioration de la sécurité des Avocats

Les missions effectuées par ASF France ont permis de recenser les situations d'avocats menacés, d'en accueillir certains à la maison de l'avocat et de les accompagner lors des procédures particulièrement sensibles.

Pour au moins deux avocats, l'exil a été envisagé comme seule possibilité de survie.

NB : Le rapport 2007 sur la situation des avocats est en cours de publication.

Les activités d'ASF France en Colombie se poursuivront en collaboration avec la Maison de l'avocat, la Defensoria Publica et les associations d'avocats indépendants :

1. Formation au système pénal accusatoire dans les dernières régions où entre en vigueur le nouveau code de procédure pénale.
2. Formation de formateurs en défense et représentation de victimes.
3. Formation de formateurs en défense et représentation des mineurs.
4. Soutien et expertise sur la formation d'un ordre national des avocats.



Une réforme judiciaire va entrer en vigueur rendant les mineurs pénalement « responsables »



Avocats Sans Frontières France invité d'honneur du 3ème Grand Prix de la Communication solidaire organisé par Communication Sans Frontières (CSF) en décembre 2007

AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE AU CŒUR DE LA JUSTICE PÉNALE INTERNATIONALE

ASF France était l'invité d'honneur du 3e grand prix de la communication solidaire, organisé par CSF, le jeudi 13 décembre. Devant un parterre d'associations et de communicants, le président d'ASF France (*voir photo*) s'est révélé très inquiet, soulignant l'absence des 5 infirmières bulgares et du médecin palestinien, que l'association espérait accueillir à Paris en cette fin décembre.



Crédit photos : Benjamin Horvais

UNE MENTION SPÉCIALE POUR ASF FRANCE LORS DU 3E GRAND PRIX

« Chaque année, nous profitons de ce moment privilégié qui réunit agences de communication et associations caritatives, pour promouvoir une cause », explique Bruno David, président de CSF.

« Familiers de l'Europe centrale et orientale, nous étions frappés par le manque d'implication de la société civile autour de cette affaire des infirmières bulgares. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes engagés aux côtés d'Avocats Sans Frontières France, en préparant notamment des campagnes de sensibilisation de l'opinion et en jouant un rôle de conseil et d'accompagnement. »

POUR AVOCATS SANS FRONTIÈRES FRANCE, LE COMBAT CONTINUE !

Bien que les infirmières bulgares et le médecin palestinien aient été libérés après huit ans de détention et une condamnation à mort, Avocats Sans Frontières France poursuit son action. « **Le combat contre l'impunité des puissants, pour la justice, et pour le respect des valeurs universelles (droit à la vie, à l'intégrité, respect du corps humain) n'est pas achevé** », ajoute François Cantier, président fondateur d'ASF France. « **Nous devons désormais nous battre pour que les tortionnaires soient punis et condamnés** ».

Un fondamental des missions que s'est donnée l'association : lutter contre l'impunité, œuvrer en faveur du droit au procès équitable, contribuer au renforcement de l'état de droit.

Par Juliette Viatte  Actions Solidaires

ASF France bénéficie du statut consultatif auprès de l'ONU et de l'OIF et du soutien de : Ministère des Affaires Etrangères, Premier Ministre, OIF, GIE Avocat, EDDH, Microsoft, Clifford Chance, Allen & Overy et de nombreux barreaux, conseils régionaux et généraux.



L'équipe du siège vous remercie de votre lecture et vous invite à soutenir l'association en remplissant le bulletin ci-dessous.
Hugo JOMBWE Directeur, Alix ARQUILLIERE Coordinatrice Afrique, Caroline VAUTRIN Coordinatrice Asie, Sylvia MOREIRA Coordinatrice Amérique Latine, Alexandre CROIZIERS Gestionnaire financier, Elodie HERISSON Chargée de communication, Julia HERAUT, assistante du directeur, Bénédicte BOURGEON, assistante coordination de projet et Andréa MAURIERES, stagiaire fundraising.

BULLETIN DE SOUTIEN

A remplir et à retourner à : **ASF France, 35 rue Ozenne, 31000 Toulouse**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tel :

e-mail :

Oui, je veux soutenir l'action d'Avocats Sans Frontières France

Et je joins un chèque bancaire à l'ordre de *Avocats Sans Frontières France* d'un montant de :

30 € 50 € 100 €

Autre montant :€

Déduction d'impôts : votre don donne directement droit à une réduction d'impôt sur le revenu ; jusqu'à 66% du montant de vos dons dans la limite des 20% de votre revenu net imposable.